



Communiqué de presse

Casablanca, 28 mars 2023

OCP publie ses résultats à fin décembre 2022.

OCP S.A. (« OCP », ou le « Groupe »), acteur majeur de l'industrie des engrais, publie aujourd'hui ses résultats à fin décembre 2022.

COMMENTAIRE DU MANAGEMENT

« OCP annonce une année 2022 couronnée de succès avec des résultats record. Le Groupe a enregistré une performance opérationnelle et financière exceptionnelle soutenue par la hausse des prix de ses produits dans toutes les catégories, ainsi qu'à ses efforts constants pour optimiser ses coûts de production et son efficacité opérationnelle. Avec une marge d'EBITDA de 44%, OCP se positionne en tête de l'industrie, reflétant ses principaux atouts concurrentiels, à savoir sa flexibilité industrielle, son agilité commerciale et ses actions continues pour maintenir son leadership en termes de coûts. Cette performance est un témoignage de la solide stratégie de croissance d'OCP et de son engagement à créer de la valeur à long terme.

« Au cours de l'année 2022, les prix des engrais phosphatés ont atteint des niveaux exceptionnellement élevés, alimentés par un certain nombre de facteurs clés. Parmi ceux-ci figurent les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les restrictions à l'exportation et la hausse des coûts des intrants. Face à ces défis, OCP a fait preuve d'une grande résilience en maximisant les avantages de cette tendance haussière, tout en ajustant sa production pour s'adapter à la demande. En outre, grâce à une gestion efficace, l'entreprise a réussi à faire face à la baisse anticipée des prix au second semestre de l'année.

« Nous avons réalisé une croissance significative à deux chiffres du chiffre d'affaires en 2022, portée par une hausse de 44% des engrais, qui comptaient pour un record de 64% du chiffre d'affaires total, contre 61% l'année précédente. Forts de notre engagement envers la diversification géographique de notre clientèle, nous avons axé nos ventes sur des marchés à forte demande tels que l'Amérique du Sud, l'Asie et l'Afrique. Cette stratégie a été couronnée de succès, témoignant de la solide position de notre entreprise sur ces marchés en expansion, ainsi que de notre capacité à nous adapter aux besoins de notre clientèle.

« Conjointement à nos solides réalisations, nous avons récemment annoncé le lancement de la seconde phase de notre programme d'investissement, qui vise à soutenir notre compétitivité et notre efficacité opérationnelle, à travers des projets d'expansion de capacité et des investissements en développement durable ciblés, autour de l'énergie solaire, de l'eau et de l'Ammoniac Vert. »

CHIFFRES CLÉS À FIN DÉCEMBRE 2022

- Le Chiffre d'affaires a atteint 114 574 millions de dirhams contre 84 300 millions de dirhams l'année précédente.
- La marge brute s'est élevée à 70 381 millions de dirhams contre 55 218 millions de dirhams un an plus tôt.
- L'EBITDA s'est établi à 50 076 millions de dirhams, en hausse par rapport aux 36 269 millions de dirhams réalisés en 2021, générant une marge d'EBITDA de 44%.
- Les dépenses d'investissements ont totalisé 20 011 millions de dirhams, au-dessus des 13 135 millions de dirhams réalisés en 2021.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS À FIN DÉCEMBRE 2022

Au cours de l'année 2022, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement liées au conflit russo-ukrainien, combinées à la réduction des exportations chinoises, ont poussé les prix des engrais à des niveaux records. À partir du troisième trimestre, les prix des engrais phosphatés ont enregistré une baisse progressive, reflétant une baisse de la demande suite à la dégradation de la santé financière des agriculteurs. La plupart des marchés clés ont connu une destruction de la demande, notamment le Brésil, l'Europe et les États-Unis, qui ont également souffert de conditions météorologiques défavorables. En revanche, l'Inde a augmenté ses importations en raison de faibles niveaux de stocks et de subventions gouvernementales plus élevées.

Le chiffre d'affaires du groupe a affiché une hausse de 36% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 114 574 millions de dirhams, reflétant principalement la hausse des prix de vente dans les trois segments qui a largement compensé la baisse des volumes de ventes.

Le chiffre d'affaires de la Roche a augmenté de 51% d'une année sur l'autre, principalement en raison de l'amélioration des prix, dans un contexte de baisse des volumes d'exportation vers les principales régions importatrices.

Le chiffre d'affaires de l'acide phosphorique a affiché une légère hausse de 1% d'une année sur l'autre, la baisse des volumes d'exportation, principalement vers l'Europe et l'Inde, ayant largement compensé la hausse des prix de l'acide phosphorique. La baisse des volumes de vente vers l'Inde s'explique principalement par l'évolution du mix produit en faveur des engrais et du report des importations d'acide phosphorique au deuxième trimestre.

Pour les engrais, le chiffre d'affaires a augmenté de 44% par rapport à l'année dernière, grâce à la hausse des prix de vente, qui a compensé l'impact de la baisse des volumes d'exportations. Les conditions économiques moins favorables des agriculteurs liées à la hausse des prix, ayant entraîné une baisse de la demande mondiale. La marge brute s'est élevée à 70 381 millions de dirhams, en hausse par rapport aux 55 218 millions de dirhams enregistrés un an plus tôt. L'amélioration des prix de vente ayant largement contrebalancé la hausse des coûts de matières premières, notamment, l'ammoniac et le soufre.

L'EBITDA a enregistré une hausse de 38% d'une année sur l'autre, pour s'établir à 50 076 millions de dirhams contre 36 269 millions de dirhams en 2021. L'amélioration des prix de vente, ainsi que l'efficacité opérationnelle du Groupe se sont traduites par une marge d'EBITDA de 44%.

Le résultat d'exploitation s'est élevé à 40 382 millions de dirhams, en hausse significative par rapport aux 25 799 millions de dirhams réalisés l'année dernière.

L'endettement financier net s'est élevé à 50 945 millions de dirhams avec un ratio de levier financier de 1,02x au 31 décembre 2022, qui se compare à 1,24x, affiché à fin décembre 2021.

FAITS MARQUANTS 2022

Sécurité alimentaire

Conformément à son engagement à préserver la sécurité alimentaire mondiale et sa mission axée sur les agriculteurs, OCP a lancé plusieurs initiatives majeures pour aider les agriculteurs africains durant cette période de hausse significative de prix. D'une part, la contribution du Groupe à travers des remises sur 550 000 tonnes d'engrais en 2022, afin d'atténuer l'impact de la flambée des prix des matières premières et des sécheresses, ciblant plus de 4 millions d'agriculteurs sur le continent. D'autre part, tel qu'annoncé plus récemment, OCP s'engage à dédier plus de 4 millions de tonnes d'engrais en faveur des agriculteurs africains en 2023. Ce programme d'approvisionnement en engrais comprendra un volet dédié à la formation et au renforcement de capacités en partenariat avec des acteurs locaux, en phase avec l'approche du Groupe centrée sur le fermier. Cette allocation permettra de garantir que les bons engrais soient disponibles pour l'ensemble du continent, en vue de stimuler les rendements pour 44 millions d'agriculteurs dans 35 pays.

Investissements

Le Groupe OCP a annoncé le lancement de la seconde phase de son programme d'investissement qui prévoit un investissement d'environ 13 milliards de dollars sur la période 2023-2027. Il repose sur l'augmentation des capacités minières et de production d'engrais, tout en s'engageant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040. Ce programme d'investissement vise à augmenter la capacité de production de 12 millions de tonnes d'engrais actuellement à 20 millions de tonnes d'ici 2027 et prévoit une extension des capacités minières via l'ouverture d'une nouvelle mine à Meskala ainsi que l'installation d'un nouveau complexe de production d'engrais à Mzinda.

Le plan d'investissement du Groupe OCP à horizon 2027, s'articule autour des objectifs clés suivants :

- **Ammoniac vert** : Production d'1 million de tonnes d'ici 2027.
- **Énergie verte** : Production de 5 gigawatts (GW) d'énergie propre d'ici 2027.
- **Dessalement d'eau de mer** : Atteindre une capacité de 560 millions de m³ en 2027, dont 110 millions de m³ devraient être réalisés en 2023 grâce à la mise en service de plusieurs nouvelles stations de dessalement.
- **Produits chimiques spécialisés** : Atteindre un volume de 20 000 tonnes de fluor et de 30 000 tonnes de produits intermédiaires pour les batteries lithium-fluorophosphate d'ici 2027.

CONTACT

- Mme Ghita LARAKI
Responsable Relations Investisseurs
E-mail : G.laraki@ocpgroup.ma



ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2022

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

Comptes consolidés au 31 décembre 2022 en normes comptables internationales IFRS

Le Groupe OCP publie ses comptes consolidés au 31 décembre 2022 selon le référentiel IFRS. Cette décision est conforme aux dispositions de l'avis N°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et à celles de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

L'ensemble des états financiers consolidés et les notes annexes sont consultables sur le site internet suivant :

<http://www.ocpgroup.ma/fr/investisseurs/resultats-financiers>

Note 1 - Principes comptables

1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés du Groupe OCP sont préparés depuis 2008 en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par l'« International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee » et qui ont été adoptées par l'Union Européenne. Les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 mars 2023.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2022 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, à l'exception de l'évolution de la présentation des états financiers consolidés décrite ci-après et des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne applicables à partir du 1^{er} janvier 2022 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe).

1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022

Amendement à IAS 37 contrats déficitaires – coûts d'exécution des contrats

Ces amendements précisent les coûts à retenir pour déterminer les coûts d'exécution d'un contrat lors de l'analyse des contrats déficitaires. Le Groupe n'est pas concerné par ces amendements.

Amendement à IAS 16 « immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue »

Ces amendements interdisent à une entité de déduire du coût d'une immobilisation les produits générés pendant son transfert sur site ou pendant sa mise en état. À la place, l'entité devra comptabiliser ces produits de la vente et les coûts correspondants en résultat. Le Groupe n'est pas concerné par ces amendements.

Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2018-2020)

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié des modifications mineures aux normes IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière », IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 41 « Agriculture » et IFRS 16 « Contrats de location ».

Ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

Note 2 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

2.1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

• Acquisition de Koch Ag & Energy Solutions d'une participation de 50% dans le capital de Jorf Fertilizers Company III

En juin 2022, le Groupe OCP et Koch Ag & Energy Solutions (KAES), fournisseur mondial de solutions à valeur ajoutée pour les marchés de l'agriculture, de l'énergie et de la chimie, ont finalisé, l'acquisition par KAES, à travers une filiale, d'une participation de 50 % dans le capital de Jorf Fertilizers Company III (JFC III) auprès d'OCP, créant ainsi une joint-venture détenue à parts égales par les deux sociétés. La joint-venture née de cette acquisition s'appuiera sur le réseau de clients et les capacités logistiques du Groupe OCP et de KAES dans le but de renforcer et d'enrichir l'offre d'engrais phosphatés dans le monde.

Parallèlement au contrat de cession, des contrats commerciaux ont été signés entre les deux parties où OCP S.A. sera la plus exposée aux rendements variables de l'activité de la JFC 3.

Ainsi et conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, cette entité reste contrôlée par OCP S.A. Par ailleurs, le contrat de cession prévoit des engagements donnés à KAES, sous forme de clauses de garantie de passif.

À cet effet, OCP ne prévoit pas d'impacts significatifs sur ses comptes au 31 décembre 2022.

• Impact de la guerre dans la région d'Ukraine sur le Groupe OCP

Dans le contexte actuel de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le marché de l'ammoniaque a connu une période difficile qui a causé l'arrêt des exportations russes et ukrainiennes depuis les ports de la mer Noire, ce qui a privé le trade mondial de plus de 15 % de l'offre.

Ceci étant, le Groupe OCP a réagi dès l'interruption des exportations russes en mars en assurant l'approvisionnement des volumes depuis différentes sources (l'Égypte, La Lybie, l'Argentine, le Moyen-Orient, l'Indonésie...), diversifiant ainsi ses fournisseurs d'ammoniaque.

Par ailleurs, il est à noter que le marché de l'ammoniaque est un marché régionalisé de par le coût élevé de la logistique. De ce fait, la localisation géographique avantageuse du Maroc a permis au Groupe d'être bien situé par rapport aux principaux exportateurs mondiaux d'ammoniaque.

• Programme d'investissement

Lancement d'un programme d'investissement pour la période 2023-2027 portant sur une enveloppe de 130 milliards de dirhams.

Ce programme vise l'accroissement des capacités de production d'engrais tout en s'engageant à atteindre la neutralité carbone avant 2040 avec :

- L'augmentation des capacités de production de 12 millions de tonnes d'engrais actuellement à 20 millions de tonnes en 2027.
- L'extension des capacités minières pour passer de 44 millions de tonnes de roche actuellement à 77 millions de tonnes en 2027.

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

- L'alimentation de l'ensemble des unités industrielles en énergie verte d'ici 2027 pour permettre à OCP une autonomie en matière d'approvisionnement en ammoniac vert et en énergies renouvelables.
- 100% d'eau non conventionnelle dès 2024 afin de répondre aussi bien aux besoins du Groupe qu'à l'alimentation en eau potable et d'irrigation des zones riveraines de nos sites.

• Don d'engrais au profit du continent africain

Dans le contexte d'insécurité alimentaire induit par les effets de l'invasion russe en Ukraine et les effets de la crise Covid, le Groupe OCP a décidé, via sa filiale OCP Africa, de contribuer à apporter des solutions pour atténuer l'impact de cette crise. Ainsi, le Groupe OCP a élaboré un plan de soutien à différents pays d'Afrique subsaharienne qui consisterait à fournir près de 550 KT d'engrais soit sous forme de donation (182 KT), ou en adoptant des prix abordables permettant de satisfaire la willingness-to-pay des pays (364 KT). Le Groupe OCP estime que près de 4,2 millions de fermiers bénéficieront de ces engrais adaptés.

• Externalisation de l'engagement AFDR

Un contrat Groupe d'Épargne Retraite en pure capitalisation et à cotisation définie a été conclu en juillet 2022, visant l'externalisation de la prestation AFDR (Allocation forfaitaire de départ à la retraite), qui correspond à l'indemnité de fin de carrière payée par OCP au moment de départ à la retraite pour ses collaborateurs statutaires, avec :

- Un paiement partiel des droits acquis à fin décembre 2022 pour 465 millions de dirhams.
- Un paiement complémentaire des droits acquis prévu courant 2023.
- Et un paiement d'une contribution mensuelle à partir de janvier 2023 pour la constitution des droits futurs.

2.2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est constaté

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

Note 3- États financiers consolidés

3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits des activités ordinaires	114 574	84 300
Production stockée	10 403	278
Achats consommés	(54 596)	(29 360)
Charges externes	(11 754)	(9 969)
Charges de personnel	(11 615)	(10 550)
Impôts et taxes	(306)	(278)
Résultats des co-entreprises	1 887	1 185
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	1 010	620
Autres produits et charges récurrents	471	44
EBITDA	50 076	36 269
Amortissements et pertes de valeur	(8 435)	(9 016)
Résultat opérationnel récurrent	41 640	27 254
Autres produits et charges non récurrents	(1 258)	(1 454)
Résultat opérationnel	40 382	25 799
Coût d'endettement financier brut	(2 508)	(2 384)
Produits financiers des placements	222	161
Coût d'endettement financier net	(2 286)	(2 223)
Résultat de change sur dettes et créances financières	(3 366)	(899)
Autres produits et charges financiers	(374)	(2 178)
Résultat financier	(6 026)	(5 299)
Résultat avant impôt	34 356	20 500
Impôts sur résultat	(6 122)	(4 164)
Résultat net de l'exercice	28 233	16 336
Résultat net - part du Groupe	28 185	16 326
Résultat net - part des intérêts ne donnant pas le contrôle	49	10
Résultat de base et dilué par action en dirhams	338,41	193,96

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

3.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net	28 233	16 336
Écarts actuariels	(47)	(552)
Impôts	15	109
Éléments non recyclables en résultat	(32)	(443)
Écarts de conversion	405	(25)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	(1 504)	(464)
Impôts	526	103
Éléments recyclables en résultat	(572)	(387)
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres	(605)	(830)
Résultat global consolidé	27 629	15 506
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>27 580</i>	<i>15 496</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>49</i>	<i>10</i>

⁽¹⁾ La part efficace de la couverture qui correspondait aux parts des emprunts obligataires rachetées, soit 41,36 % du bond à échéance 2024 et 44,44 % du bond à échéance 2025, a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 496 millions de dirhams. Par contre, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie pour le reste des parts non encore remboursées continuent à être comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

La part des réserves figée et les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste des emprunts non encore remboursés seront rapportés en résultat au moment de la réalisation du chiffre d'affaires futur à partir d'avril 2024.

3.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actifs courants		
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	18 556	8 001
Actifs financiers de trésorerie	509	2 538
Stocks	25 990	14 804
Créances clients	15 481	13 184
Autres actifs courants	23 116	15 765
Total actifs courants	83 652	54 293
Actifs non courants		
Actifs financiers non courants	1 078	708
Participation dans les co-entreprises	7 076	5 518
Actifs d'impôt différé	125	156
Immobilisations corporelles	129 547	116 938
Immobilisations incorporelles	4 533	4 385
Total actifs non courants	142 359	127 705
Total Actif	226 011	181 998

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	10 136	4 662
Provisions courantes	587	556
Dettes commerciales	20 306	18 141
Autres passifs courants	16 953	10 104
Total passifs courants	47 982	33 463
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	59 877	50 954
Provisions non courantes pour avantages au personnel	5 169	5 964
Autres provisions non courantes	1 231	1 131
Passifs d'impôt différé	590	1 633
Autres passifs non courants	12	0
Total passifs non courants	66 880	59 681
Capitaux propres - part du Groupe		
Capital social	8 288	8 288
Primes liées au capital	18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe	52 883	42 888
Résultat net - part Groupe	28 185	16 326
Capitaux propres - part du Groupe	108 052	86 200
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	3 098	2 654
Total Capitaux propres	111 150	88 854
Total passif et capitaux propres	226 011	181 998

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
EBITDA	50 076	36 269
Subventions et dons accordés	(988)	(997)
Autres charges et produits non courants	24	(16)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs	386	(65)
Résultats des co-entreprises	(1 887)	(1 185)
Autres	(2 133)	(2 274)
Marge brute d'autofinancement	45 470	31 732
Incidence de la variation du BFR	(13 596)	2 091
Stocks	(11 030)	(1 206)
Créances commerciales	(2 183)	(4 476)
Dettes commerciales - fournisseurs	(846)	1 894
Autres actifs et passifs courants	462	5 880
Impôts versés	(4 637)	(1 656)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	27 244	32 167
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(20 011)	(13 135)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	141	156
Placements financiers nets	1 952	(2 663)
Incidence des variations de périmètre	(51)	(54)
Acquisition d'actifs financiers	(285)	(69)
Cession d'actifs financiers	3 025	0
Dividende reçus	380	106
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(14 849)	(15 658)
Émission d'emprunts	12 848	17 500
Remboursement d'emprunt	(3 640)	(22 980)
Coupons TSDI	(385)	(393)
Intérêts financiers nets versés	(2 529)	(3 815)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(8 091)	(5 081)
Dividendes payés aux minoritaires	(170)	(173)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 968)	(14 941)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	126	10
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10 554	1 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	8 003	6 425
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	18 557	8 003
Variation de la trésorerie nette	10 554	1 577

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

3.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel ⁽¹⁾	Dettes super subordonnées ⁽²⁾	Autres réserves consolidées
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021	8 288	18 698	(3 484)	8 665	40 820
Affectation du résultat de l'exercice 2021					3 231
Résultat global consolidé de l'exercice 2021			(443)		
Coupons titres super subordonnés				(393)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(5 081)
Autres					35
Capitaux propres au 31 décembre 2021	8 288	18 698	(3 926)	8 272	39 005
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022	8 288	18 698	(3 926)	8 272	39 005
Affectation du résultat de l'exercice 2022					16 326
Résultat global consolidé de l'exercice 2022			(32)		
Coupons titres super subordonnés				(385)	
Variation de périmètre					2 192
Dividendes versés					(8 091)
Autres					556
Capitaux propres au 31 décembre 2022	8 288	18 698	(3 959)	7 886	49 988

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

⁽²⁾ Le Groupe OCP a clôturé deux émissions obligataires subordonnées perpétuelles avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt pour un montant total de 10 milliards de dirhams sur cinq tranches. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IFRS 9.

Écart de conversion	Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽³⁾	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽⁴⁾	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	Total capitaux propres
(401)	(521)	846	3 231	76 143	1 448	77 590
			(3 231)			
(25)		(362)	16 326	15 496	10	15 506
				(393)		(393)
					1 372	1 372
				(5 081)	(173)	(5 254)
				35	(2)	33
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854
			(16 326)			
405		(978)	28 185	27 580	49	27 629
				(385)		(385)
				2 192	565	2 758
				(8 091)	(170)	(8 261)
				556		556
(21)	(521)	(493)	28 185	108 052	3 098	111 150

⁽³⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer..

⁽⁴⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

Note 4 - Périmètre de consolidation et variation du périmètre

4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
		Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Activité industrielle-Mine					
OCP SA - Holding	Maroc	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Phosboucrââ	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Activité industrielle-Chimie					
Nutricrops S.A* - Holding	Maroc	Mère Chimie (IG)	100,00		
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	Maroc	IG	50,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore- EMA	Maroc	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	ME	28,05	ME	50,00
Fertinagro Biotech	Espagne	ME	20,00	ME	20,00
Groupe PRAYON	Belgique	ME	50,00	ME	50,00
Trading					
Black Sea Fertilizer Trading Company	Turquie	IG	100,00	IG	100,00
OCP AFRICA	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	IG	100,00	IG	100,00
Energie					
OCP Green Energy*	Maroc	IG	100,00		
OCP Green Water*	Maroc	IG	100,00		
Ingénierie et consulting					
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	ME	50,00	ME	50,00
OCP Solutions	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	ME	49,00	ME	49,00
VALYANS*	Maroc	ME	22,00		
Fondations- Education et R&D					
Fondation OCP	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique - UM6P	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique France - UM6PF*	Maroc	IG	100,00		
Fondation Phosboucrââ	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Moroccan Foundation For Advanced Science, Innovation and Research- MASCIR	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Hôtellerie					
OCP Hospitality	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA-MHC	Maroc	IG	75,61	IG	61,50
Société Foncière de la Lagune-SFL	Maroc	IG	61,84	ME	30,80
Société La Mamounia- SLM	Maroc	IG	39,37	IG	32,00
Société Palais Jamai- SPJ	Maroc	IG	75,61	IG	61,50
Développement urbain					
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	ME	51,00	ME	51,00
Autres					
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	IG	100,00	IG	100,00
OCP International SAS	France	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrétements Maritimes - COMATAM*	Maroc	IG	100,00		
Centre d'Études et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	IG	100,00	IG	100,00

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

4.2 VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- Création de Nutricrops qui regroupe les sociétés Jorf Fertilizers Company 1 à 5, dans le but d'accélérer l'exécution de la stratégie de croissance du Groupe dans le domaine des solutions de fertilisation customisées pour les sols et les plantes, et ainsi renforcer la position actuelle du Groupe à l'échelle mondiale.
- Le Groupe a lancé un nouveau programme d'énergie verte qui a conduit à la création de deux nouvelles filiales : OCP Green Water et OCP Green Energy. OCP Green Water produira et commercialisera de l'eau non conventionnelle pour l'usage industriel et fournira également de l'eau potable à El Jadida et Safi. L'objectif est de fournir environ 85 millions de m³ d'eau potable en 2023 et 110 millions de m³ en 2026. De son côté, OCP Green Energy produira de l'énergie pour les villes de Benguérir et Khouribga, couvrant ainsi les besoins des mines de Khouribga et Gantour, ainsi que l'alimentation du Complexe chimique de Safi en énergie électrique.
- La COMATAM, Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes, a été intégrée à 100 % dans le périmètre de consolidation. Cette filiale se spécialise dans la consignation de navires, l'agence maritime, ainsi que les opérations d'affrètement de toutes les variétés de transport maritime et fluvial.
- L'Université Mohammed VI Polytechnique - UM6P a acquis une participation de 22 % dans le capital du cabinet de conseil Valyans Consulting S.A.
- OCP S.A. a cédé 50 % de sa participation dans JFC 3 pour un montant de 3 milliards de dirhams. Malgré cette cession, OCP S.A. conserve un contrôle de 50 % sur cette entité.
- Paradeep Phosphates Limited-PPL s'est introduite en mai 2022 en bourse avec une augmentation de capital. N'ayant pas souscrit à cette augmentation, le Groupe OCP a vu sa participation se réduire à 28,05 %. Cette dilution a eu un impact financier sur OCP, qui a subi une réduction de sa participation ainsi qu'une diminution de son investissement dans PPL. Le résultat de cette dilution s'élève à 45 millions de dirhams.
- Création de UM6P France SAS qui représente l'antenne française de l'Université Mohammed VI Polytechnique, qui se concentre sur la recherche appliquée et l'innovation. L'objectif d'UM6P France est de devenir un acteur majeur dans la formation de talents en France, en mettant l'accent sur les domaines dans lesquels elle possède une expertise forte tels que l'agriculture, l'agroécologie et le développement économique de l'Afrique.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE



EY
Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
OCP S.A.
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 111.150 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 28.233.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles (cf. note 8.1 « traitement comptable des immobilisations », 8.2 « variations des immobilisations corporelles » et 8.3 « variation des immobilisations incorporelles »)</p> <p>Au 31 décembre 2022, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent respectivement à MMAD 129.547 et MMAD 4.533 (soit 59% du total des actifs).</p> <p>Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues.</p> <p>Le Groupe procède à des tests de perte de valeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. - au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. <p>Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle. - de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : <ul style="list-style-type: none"> • La définition des durées d'utilité retenues par composants ; • La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2022 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques ; ▪ pour les tests de dépréciation réalisés par le Groupe durant l'exercice, nous avons examiné la documentation relative à la détermination de la valeur recouvrable, et la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour corroborer les analyses effectuées par la Direction.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

<p>Comptabilité de couverture des risques de change (cf. note 4.1.3 « Gestion du risque de change et du risque de crédit »)</p> <p>Dans le cadre de ses activités, le Groupe réalise la majorité de ses ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, en avril 2014 et en avril 2015, remboursables in fine pour respectivement 1,25 milliard de dollars et 1 milliard de dollars. Ces dettes généraient à chaque arrêté la comptabilisation d'écarts de change significatif en résultat, conformément à IAS 21.</p> <p>Afin de limiter cet impact, le Groupe a mis en place à partir du 1^{er} septembre 2018, une comptabilité de couverture de type couverture de flux futurs entre les ventes futures en dollars hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires en dollars (instrument de couverture). L'élément couvert correspond aux montants de ventes futures qui seraient respectivement réalisées à partir d'avril 2024 et octobre 2025, dates auxquelles les dettes obligataires arrivent à maturité.</p> <p>Au titre de cette comptabilité de couverture, un test prospectif est réalisé à chaque arrêté comptable par le Groupe afin de contrôler le caractère hautement probable des ventes futures désignées en couverture, ainsi qu'un test d'efficacité prospective conformément aux exigences d'IAS 39.</p> <p>Cette stratégie de couverture, en application des principes de la norme IAS 39, se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La comptabilisation en OCI (<i>Other Comprehensive Income</i>), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité ; ▪ La comptabilisation de la part non efficace en résultat ; ▪ Le recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette. <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des impacts significatifs des variations des cours de change sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ procéder à un examen critique de la documentation de la relation de couverture préparée par le Groupe au regard des exigences de la norme IAS 39. ▪ examiner notamment : <ul style="list-style-type: none"> - l'éligibilité à la comptabilité de couverture des ventes futures en tant qu'élément couvert conformément à IAS 39, et notamment de leur caractère hautement probable aux vues des réalisations historiques et des budgets ; - l'existence des dettes et de leur validité en tant qu'instrument de couverture au titre du risque de change conformément à IAS 39. ▪ analyser les tests d'efficacité de la relation de couverture ; ▪ examiner les impacts comptables de cette couverture sur les comptes de l'exercice pour la part efficace et pour la part non efficace.
--	---

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Provision pour avantages au personnel

(cf. note 5.3.1 « Présentation générale des régimes existant au sein du Groupe et traitement comptable »)

Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels le Groupe est engagé sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.066 au 31 décembre 2022.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...

Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE


- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 mars 2023

Les Auditeurs Contractuels

ERNST & YOUNG



ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
CASABLANCA -
Tél: (212-2) 2 96 79 00 - Fax: (212-2) 2 99 02 28

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUDA-KORACHI
Bâtiment "C", Immeuble 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 60 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

BILAN (ACTIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2022			31 décembre 2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	9 549 743 829	7 225 422 812	2 324 321 017	3 562 091 133
Frais préliminaires	9 591 052		9 591 052	7 292 065
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 087 571 970	7 065 896 686	2 021 675 283	3 235 904 896
Primes de remboursement des obligations	452 580 807	159 526 125	293 054 682	318 894 173
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	5 456 358 560	1 526 753 556	3 929 605 005	3 606 851 981
Immobilisations en recherche et développement	300 776 612	222 710 585	78 066 027	19 953 882
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	447 675 885	390 251 624	57 424 260	83 456 060
Fonds commercial	1 100 648 153		1 100 648 153	1 100 648 153
Autres immobilisations incorporelles	3 607 257 911	913 791 347	2 693 466 564	2 402 793 885
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	144 053 769 792	72 341 481 397	71 712 288 395	70 624 415 411
Terrains	3 860 643 147	1 184 758 409	2 675 884 738	2 714 521 382
Constructions	37 515 153 570	16 453 098 452	21 062 055 118	22 457 723 621
Installations techniques matériel et outillage	68 116 945 617	51 155 648 295	16 961 297 322	20 359 160 641
Matériel de transport	391 849 656	358 684 557	33 165 099	28 323 224
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 708 490 313	1 415 438 237	293 052 076	730 137 104
Autres immobilisations corporelles	10 923 160 910	1 773 853 447	9 149 307 463	5 999 764 848
Immobilisations corporelles en cours	21 537 526 579		21 537 526 579	18 334 784 591
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	23 955 309 675	909 652 753	23 045 656 923	17 554 608 574
Prêts immobilisés	251 920 607	26 000	251 894 607	216 547 081
Autres créances financières	130 501 851	464 060	130 037 791	1 026 400 390
Titres de participation	23 572 887 218	909 162 692	22 663 724 525	16 311 661 103
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	6 371 521 020		6 371 521 020	2 272 632 800
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement	6 371 521 020		6 371 521 020	2 272 632 800
TOTAL I (A+B+C+D+E)	189 386 702 877	82 003 310 517	107 383 392 360	97 620 599 899
STOCKS (F)	19 036 258 894	2 256 428 175	16 779 830 719	10 959 951 924
Marchandises	59 489 834		59 489 834	158 871 760
Matières et fournitures consommables	7 858 381 519	1 835 236 918	6 023 144 601	4 859 103 137
Produits en cours	3 581 980 458		3 581 980 458	3 725 241 576
Produits intermédiaires et produits résiduels	1 418 693 493	332 408 176	1 086 285 318	402 679 139
Produits finis	6 117 713 589	88 783 082	6 028 930 507	1 814 056 312
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	55 233 729 733	1 550 507 222	53 683 222 511	43 438 852 406
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	10 662 804 644		10 662 804 644	7 492 885 388
Clients et comptes rattachés	27 118 896 709	1 509 837 590	25 609 059 119	15 954 006 803
Personnel	61 868 745	1 029 231	60 839 514	50 861 278
Organismes sociaux	1 424 649 795	35 110 367	1 389 539 428	1 242 302 543
État (Comptes d'impôts et taxes)	3 071 763 312		3 071 763 312	2 712 496 922
Autres débiteurs	12 866 008 997	4 530 035	12 861 478 962	15 930 585 965
Comptes de régularisation, Actif	27 737 531		27 737 531	55 713 507
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	7 807 054 342		7 807 054 342	5 184 701 045
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	210 497 936		210 497 936	46 026 376
TOTAL II (F+G+H+I)	82 287 540 905	3 806 935 398	78 480 605 507	59 629 531 751
TRÉSORERIE-ACTIF	4 626 255 916		4 626 255 916	2 393 299 602
Chèques et valeurs à encaisser	110 134 496		110 134 496	79 967 074
Banques, T.G. et CCP	4 515 577 988		4 515 577 988	2 312 801 761
Caisses, régies d'avances et accreditifs	543 432		543 432	530 767
TOTAL III	4 626 255 916		4 626 255 916	2 393 299 602
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	276 300 499 698	85 810 245 914	190 490 253 784	159 643 431 252

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

BILAN (PASSIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital, fonds de dotation	8 287 500 000	8 287 500 000
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Prime d'émission de fusion d'apport	18 697 810 117	18 697 810 117
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	828 750 000	828 750 000
Autres réserves	26 972 000 000	27 489 000 000
Report à nouveau	571 809	498 698
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	16 841 833 326	7 646 260 611
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	71 628 465 252	62 949 819 426
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	67 427 755 038	55 332 717 041
Emprunts obligataires	45 392 806 131	41 438 440 807
Crédits gouvernementaux et crédits acheteurs		
Crédits financiers	22 034 948 908	13 894 276 234
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	7 978 452 888	7 399 867 871
Provisions pour risques	2 515 655 788	1 169 619 447
Provisions pour charges	452 660 541	474 991 000
Engagements Sociaux	5 010 136 559	5 755 257 424
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		532 658 663
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		532 658 663
TOTAL I (A+B+C+D+E)	147 034 673 178	126 215 063 001
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	42 655 161 583	32 946 273 108
Fournisseurs et comptes rattachés	20 736 068 062	17 659 050 419
Clients créditeurs, avances et acomptes	8 308 406 807	3 100 296 487
Personnel	774 444 691	848 920 672
Organismes sociaux	1 695 062 648	1 549 508 059
Etat - Impôt et taxes	4 514 217 442	2 268 008 355
Comptes d'associés		
Autres créanciers	6 157 954 870	7 111 838 082
Comptes de régularisation-passif	469 007 064	408 651 034
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	574 040 876	399 185 295
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)	226 378 146	82 629 787
TOTAL II (F+G+H)	43 455 580 606	33 428 088 190
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	(0)	280 060
TOTAL III	(0)	280 060
TOTAL GENERAL (I+II+III)	190 490 253 784	159 643 431 252

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En Dirhams)	Opérations		TOTALS Exercice 2022 3=2+1	TOTALS Exercice 2021
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	793 446 776	-3 232 206	790 214 570	291 152 964
Ventes de biens & services produits	113 652 619 044	321 785 034	113 974 404 078	77 802 732 086
Chiffre d'affaires	114 446 065 821	318 552 827	114 764 618 648	78 093 885 050
Variation de stocks de produits (+) ⁽¹⁾	4 694 231 361		4 694 231 361	-471 899 734
Immobilisations produites par l'Esé pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation transferts de charges	3 274 780 511	68 992 861	3 343 773 372	2 340 498 037
TOTAL I	122 415 077 693	387 545 689	122 802 623 382	79 962 483 353
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises ⁽²⁾	1 163 185 136		1 163 185 136	334 142 531
Achats consommés de matières et fournitures ⁽²⁾	53 068 754 869	6 990 871	53 075 745 740	28 739 200 937
Autres charges externes	23 299 968 400	8 368 278	23 308 336 677	13 773 501 366
Impôts et taxes	200 571 235	545 343	201 116 578	202 636 638
Charges de personnel	9 930 997 966	-41 688 155	9 889 309 811	9 183 482 340
Autres charges d'exploitation	72 000		72 000	10 010
Dotations d'exploitation	11 257 921 273	-211 974 790	11 045 946 483	11 961 068 715
TOTAL II	98 921 470 879	-237 758 454	98 683 712 426	64 194 042 536
RÉSULTAT D'EXPLOITATION III (I-II)			24 118 910 956	15 768 440 817
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	609 608 654		609 608 654	358 581 755
Gains de change	3 050 434 119	2 770	3 050 436 889	1 452 660 441
Intérêts et autres produits financiers	628 450 769		628 450 769	569 296 721
Reprises financières; transferts de charges	854 936 817		854 936 817	714 931 753
TOTAL IV	5 143 430 359	2 770	5 143 433 129	3 095 470 669
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	2 818 633 867		2 818 633 867	2 801 732 389
Pertes de change	2 351 930 508	-525 625	2 351 404 883	1 085 817 816
Autres charges financières	75 165		75 165	872 178 552
Dotations financières	2 024 845 284		2 024 845 284	510 031 537
TOTAL V	7 195 484 824	-525 625	7 194 959 199	5 269 760 294
RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)			-2 051 526 070	-2 174 289 625
RÉSULTAT COURANT VII (III+VI)			22 067 384 886	13 594 151 192
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	5 496 498 062		5 496 498 062	217 113 268
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	61 557 346	218 964 598	280 521 944	57 485 844
Reprises non courantes; transferts de charges	49 619 526		49 619 526	75 498 307
TOTAL VIII	5 607 674 934	218 964 598	5 826 639 532	350 097 419
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	2 767 357 273		2 767 357 273	255 996 047
Subventions accordées	1 614 825 992	-84 890 213	1 529 935 779	1 392 186 717
Autres charges non courantes	966 410 216	-23 856 679	942 553 536	1 338 709 055
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	114 055 705		114 055 705	496 650 355
TOTAL IX	5 462 649 186	-108 746 892	5 353 902 294	3 483 542 174
RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			472 737 238	-3 133 444 755
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			22 540 122 124	10 460 706 437
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS XII			5 698 288 799	2 814 445 826
RÉSULTAT NET (XI-XII)			16 841 833 326	7 646 260 611
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			133 772 696 042	83 408 051 441
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			116 930 862 717	75 761 790 830
RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			16 841 833 326	7 646 260 611

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

(En Dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
1- Ventes de Marchandises (en l'état)	790 214 570	291 152 964
2- Achats revendus de marchandises	1 163 185 136	334 142 531
I-MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT (1-2)	-372 970 566	-42 989 567
II-PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	118 668 635 439	77 330 832 352
3- Ventes de Biens et services produits	113 974 404 078	77 802 732 086
4- Variation stocks de produits	4 694 231 361	-471 899 734
5- Immobilisations et articles codifiés produits par l'entreprise pour elle-même		
III-CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	76 384 082 418	42 512 702 303
6- Achats consommés de matières et fournitures	53 075 745 740	28 739 200 937
7- Autres charges externes	23 308 336 677	13 773 501 366
IV-VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	41 911 582 456	34 775 140 482
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	201 116 578	202 636 638
- Charges de Personnel	9 889 309 811	9 183 482 340
V-EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	31 821 156 067	25 389 021 505
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	72 000	10 010
+ Reprises d'exploitation et transferts de charges	3 343 773 372	2 340 498 037
- Dotations d'exploitation	11 045 946 483	11 961 068 715
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	24 118 910 956	15 768 440 817
+ RÉSULTAT FINANCIER	-2 051 526 070	-2 174 289 625
RÉSULTAT COURANT (+OU-)	22 067 384 886	13 594 151 192
+ RÉSULTAT NON COURANT	472 737 238	-3 133 444 755
VI-IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	5 698 288 799	2 814 445 826
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	16 841 833 326	7 646 260 611

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

(En Dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net de l'exercice	16 841 833 326	7 646 260 611
Bénéfice +	16 841 833 326	7 646 260 611
Perte -		
+ Dotations d'exploitation ⁽¹⁾	8 464 132 628	9 416 097 245
+ Dotations financières ⁽¹⁾	1 814 347 348	464 005 162
+ Dotations non courantes ⁽¹⁾	111 666 478	495 563 572
- Reprises d'exploitation ⁽²⁾	10 548 585	47 799 776
- Reprises financières ⁽²⁾	584 570 272	408 753 450
- Reprises non courantes ⁽²⁾⁽³⁾	49 619 526	75 498 307
- Produits des cessions d'immobilisations	5 496 498 062	217 113 268
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations sorties	2 767 582 630	264 509 494
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	23 858 325 966	17 537 271 282
- Distribution de bénéfices	8 163 187 500	5 125 818 750
AUTOFINANCEMENT	15 695 138 466	12 411 452 532

(1) A l'exclusion des dotations:

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises:

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

(En Dirhams)	Exercice 2022 a	Exercice 2021 b	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
Fonds de roulement fonctionnel (A)	39 651 280 818	28 594 463 102		11 056 817 716
Besoin de financement global (B)	35 025 024 902	26 201 443 561	8 823 581 341	
TRÉSORERIE NETTE (actif-passif) = (A - B)	4 626 255 916	2 393 019 542	2 233 236 375	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(En Dirhams)	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)		15 695 138 466		12 411 452 532
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		6 357 513 135		1 113 698 200
Augmentation des capitaux propres et provisions durables (C)		580 973 450		1 216 884 349
Augmentation des dettes de financement (D)		10 591 013 988		14 306 970 627
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		33 224 639 039		29 049 005 708
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	17 368 794 245		7 879 839 243	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Provisions durables pour risques et charges (G)	1 291 728 357		777 697 713	
Remboursement des dettes de financement (H)	3 127 522 874		22 651 709 892	
Emplois en non valeurs (I)	379 775 847		889 493 439	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H+I)	22 167 821 323		32 198 740 288	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		8 823 581 341		4 213 066 947
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		2 233 236 375		1 063 332 367
TOTAL GÉNÉRAL	33 224 639 039	33 224 639 039	33 262 072 655	33 262 072 655

TABLEAU DES PROVISIONS

(En Dirhams)	Montant Début période	Dotations			Part patronale part salariale capitalisation et virement	Reprises			Montant fin période
		D'exploitation	Financières	Non courantes		D'exploitation	Financières	Non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	933 008 139		123 304 600			146 659 986			909 652 753
2 Provisions réglementées									
3 Provisions durables pour risques & charges	7 399 867 871		1 665 203 257	1 111 666 478	580 973 450	437 910 286	49 619 526	1 291 728 357	7 978 452 888
SOUS TOTAL (A)	8 332 876 010		1 788 507 857	1 111 666 478	580 973 450	584 570 272	49 619 526	1 291 728 357	8 888 105 641
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 483 210 770	2 571 429 834		2 389 227		2 250 094 433			3 806 935 398
5 Provisions pour risques & charges:									
Provisions pour pertes de change	46 026 376		210 497 936			46 026 376			210 497 936
Provisions pour risques et charges	353 158 919	10 384 022							363 542 941
6 Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie									
SOUS TOTAL (B)	3 882 396 065	2 581 813 855	210 497 936	2 389 227		2 250 094 433	46 026 376		4 380 976 274
TOTAL (A+B)	12 215 272 075	2 581 813 855	1 999 005 793	114 055 705	580 973 450	2 250 094 433	630 596 648	49 619 526	13 269 081 915

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

ÉTAT DES DÉROGATIONS (ÉTAT A2)

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX :		
Principe de spécialisation des exercices	Suite à la saisine du Comité de Veille Economique au CNC et conformément à l'avis numéro 13 du CNC en date du 29 Avril 2020, les cotisations au Fonds spécial Covid-19 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices	Comptabilisation de 3 milliards MAD en charges à répartir en 2020 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5 ^{ème} en dotations d'exploitation pour un montant de 600 Millions MAD au titre de 2022
II/ DÉROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION :		
III/ DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION :		
Aucun changement		NEANT
II/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION :		
Aucun changement		NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En Dirhams)	Montant brut		Augmentation			Diminution		Montant brut
	Début exercice	Acquisition	Prod. de l'entreprise p/elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Fin d'exercice
Immobilisations en non-valeurs (A)	9 174 229 249	379 775 847		170 919		-4 432 186		9 549 743 829
Immobilisations incorporelles (B)	4 800 249 297	740 710 747		15 656 958	-76 765 795		-23 492 648	5 456 358 560
Immobilisations corporelles (C)	137 628 132 438	9 455 913 998		1 122 480 569	-3 037 941 414		-1 114 815 799	144 053 769 792
TOTAL (A+B+C)	151 602 610 984	10 576 400 592		1 138 308 446	-3 114 707 209	-4 432 186	-1 138 308 446	159 059 872 181

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Devise	Capital social (En devise)	Participation (en %)	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur Comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au CPC de l'exercice
								Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
* SOCIÉTÉS MAROCAINES											
Phosboucrâ	MINES	MAD	1 000 000 000	100	1 398 960 000		1 398 960 000	31/12/2022	5 222 647 702	834 069 505	
OCP NUTRICROPS S A	CHIMIE	MAD	13 805 128 000	100	13 805 128 000		13 805 128 000	31/12/2022	13 825 537 194	20 439 235	
Euro Maroc Phosphate - EMA	CHIMIE	MAD	346 500 000	33	115 500 000		115 500 000	31/12/2022	1 562 923 651	624 401 200	
Indo Maroc Phosphate - IMA	CHIMIE	MAD	619 998 000	33	206 666 000		206 666 000	31/12/2022	2 024 936 788	423 685 482	116 766 290,00
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE - PMP	CHIMIE	MAD	800 000 000	50	400 000 000		400 000 000	31/12/2022	1 976 503 464	614 458 350	250 000 000,00
OCP AFRICA	ENGRAIS/SERVICES	MAD	366 183 800	100	450 300 000	123 304 600	326 995 400	31/12/2022	326 995 400	-31 167 698	
OCP FERTINAGRO ADVANCED SOLUTIONS	ENGRAIS/SERVICES	MAD	398 474 200	50	199 237 100		199 237 100	31/12/2022	389 036 978	-3 918 282	
JACOBS ENGINEERING S A - JESA	ENGINEERING	MAD	45 000 000	50	22 500 000		22 500 000	31/12/2022	1 283 959 302	134 007 727	
DUPONT OCP OPERATIONS CONSULTING - DOOC	CONSEIL	MAD	50 000 000	100	40 448 059		40 448 059	31/12/2022	44 209 456	3 809 028	
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MAZAGAN - SAEDM	PROMOTION IMMOBILIERE	MAD	608 382 000	51	310 274 800		310 274 800	31/12/2022	556 373 474	-4 103 722	
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE - OIFFA	FONDS D'INVESTISSEMENT	MAD	200 000 000	100	200 000 000	19 000 000	181 000 000	31/12/2022	188 365 396	7 372 413	
OCP HOSPITALITY	IMMOBILIER/ SERVICES	MAD	2 922 161 300	100	2 937 355 043	53 225 767	2 884 129 277	31/12/2022	2 885 670 465	-7 052 754	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS REGIONAUX - SOTREG	TRANSPORT	MAD	56 000 000	100	225 000 000		225 000 000	31/12/2022	169 202 529	3 529 510	
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES PHOSPHATES MINÉRAUX (CERPHOS)	ETUDES	MAD	7 400 000	100	148 683 000	147 879 459	803 541	31/12/2022	4 379 273	-1 890 971	
OCP SOLUTIONS	CONSEIL	MAD	20 000 000	100	67 055 913	48 497 487	18 558 426	31/12/2022	88 129 951	14 457 190	
TEAL TECHNOLOGY & SERVICES - TTS	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION/ SERVICES	MAD	15 000 000	49	7 350 000		7 350 000	31/12/2022	-46 683 579	18 858 013	
COMPAGNIE MAROCAINE DE TRANSPORT ET D'AFFRÈTEMENTS MARITIMES - COMATAM	MARITIME	MAD	14 500 000	100	14 300 000		14 300 000	31/12/2022	33 797 472	17 818 410	
OCP GREEN WATER	TRAITEMENT DES EAUX	MAD	250 000 000	100	250 000 000		250 000 000	31/12/2022	249 813 549	-157 290	
OCP GREEN ENERGY	ÉNERGIES RENOUVELABLES	MAD	93 750 000	100	93 750 000		93 750 000	31/12/2022	93 562 579	-157 684	
S E P K	MINES	MAD	35 000 000	12	4 200 000	4 200 000					
FONDATION SOCIALE GROUPE OCP	SOCIAL	MAD	100 000	100	100 000		100 000				
SIDETSA	TOURISTIQUE	MAD	6 100 000	25	1 525 000	1 525 000					
STOZ	TOURISTIQUE	MAD	1 000 000	35	350 000	350 000					
SCI DE LA MAISON D'ÉTUDIANTS DE PARIS	IMMOBILIER	MAD	258 000	17	45 000	45 000					
TOTAL (A)					20 898 727 915	398 027 312	20 500 700 603				366 766 290
* SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES											
ZUARI MAROC PHOSPHATES PRIVATE LIMITED - ZMPL	ENGRAIS	INR	3 596 324 560	50	403 740 176		403 740 176	31/12/2022	344 260 INR	33 133 INR	
PRAYON S A	INDUSTRIEL	EUR	49 800 000	50	200 919 860		200 919 860	31/12/2022	195 451 KEUR	102 924 KEUR	
OCP INTERNATIONAL	BUREAU REPRESENTATION	USD	209 055 579	100	1 990 199 099	510 610 306	1 479 588 793	31/12/2022	146 614 KUSD	-8 023 KUSD	
OCP INTERNATIONAL SAS	IMMOBILIER/ SERVICES	EUR	30 420 914	5	18 076 919		18 076 919	31/12/2022	19 401 KEUR	-48 KEUR	
OCP NORTH AMERICA	BUREAU REPRESENTATION	USD	5 041 000	100	47 365 221		47 365 221	31/12/2022	16 710 KUSD	3 903 KUSD	
OCP DE ARGENTINA	BUREAU REPRESENTATION	ARS	5 000 000	92	8 811 552		8 811 552	30/06/2022	19 051 437 ARS	-334 323 ARS	
SEFCO	BUREAU REPRESENTATION	USD	1 000 000	50	4 520 400		4 520 400				
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT & D'AFFRÈTEMENT	MARITIME	EUR	84 500	100	524 472	524 472					
MAISON DES MINES DES PONTS ET CHAUSSEES	IMMOBILIER	EUR	60 000		602	602					
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES ENGRAIS PULVERISES	ENGRAIS	DIN	35 000	1	1 000		1 000				
TOTAL (B)					2 674 159 302	511 135 381	2 163 023 922				
TOTAL GENERAL (A+B)					23 572 887 218	909 162 692	22 663 724 525				366 766 290

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

TABLEAU DES CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	23 955 309 675	23 896 423 215	58 886 461		2 674 159 302		919 684	
Prêts immobilisés	251 920 607	193 034 146	58 886 461				919 684	
Autres créances financières	130 501 851	130 501 851						
Titres de participation	23 572 887 218	23 572 887 218			2 674 159 302			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	55 233 729 733	8 198 803 733	47 034 926 000	1 509 766 694	20 292 073 144	3 515 760 114	36 262 541 674	
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	10 662 804 644		10 662 804 644		2 053 891 100		5 475 801 661	
Clients, armateurs et comptes rattachés	27 118 896 709		27 118 896 709	1 509 766 694	18 101 904 097	132 559 950	16 998 255 712	
Personnel	61 868 745		61 868 745		483 817			
Organismes sociaux	1 424 649 795		1 424 649 795			301 320 287	1 114 313 606	
État (impôts et taxes)	3 071 763 312		3 071 763 312			3 071 763 312		
Autres débiteurs	12 866 008 997	8 198 803 733	4 667 205 264		135 794 131	10 116 565	12 674 170 694	
Comptes de régularisation -Actif-	27 737 531		27 737 531					

TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
DETTES DE FINANCEMENT	67 427 755 038	63 866 933 740	3 560 821 299		45 936 252 125	486 136 574	3 039 328 486	
Emprunts obligataires	45 392 806 131	45 392 806 131			35 392 806 131			
Autres dettes de financement	22 034 948 908	18 474 127 609	3 560 821 299		10 543 445 994	486 136 574	3 039 328 486	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	42 655 161 583		42 655 161 583		5 619 895 416	5 977 006 012	16 939 098 671	
Fournisseurs et comptes rattachés	20 736 068 062		20 736 068 062		1 754 120 172	630 709 304	4 311 323 436	
Clients, armateurs, avances et acomptes	8 308 406 807		8 308 406 807		3 427 815 171		6 931 121 118	
Personnel	774 444 691		774 444 691					
Organismes sociaux	1 695 062 648		1 695 062 648		1 284 949	671 236 560	990 173 076	
État (impôts et taxes)	4 514 217 442		4 514 217 442		384 972	4 514 217 442		
Autres créanciers	6 157 954 870		6 157 954 870		163 433 191	160 842 707	4 706 481 042	
Comptes de régularisation -Passif-	469 007 064		469 007 064		272 856 961			

MONTANTS DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers créditeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture
Sûretés données					NEANT
Sûretés reçues					NEANT

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL (EN DIRHAMS)

<i>Engagements donnés</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Engagement par signature auprès des banques	1 209 709 116	1 149 415 924
Avals et cautions : Cautions Bancaires	350 752 292	458 792 751
TOTAL (1)	1 560 461 408	1 608 208 676

<i>Engagements reçus</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Engagement par signature : Emprunts garantis		
Engagement par signature des établissements financiers	10 739 018 216	10 631 145 089
Autres engagements et garanties reçues sur contrats et marchés	5 655 709 556	4 298 936 396
TOTAL (2)	16 394 727 772	14 930 081 484

PASSIFS ÉVENTUELS

Passifs éventuels

NEANT

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP S.A



EY
Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
OCP S.A.
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 avril 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société OCP S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 71.628.465.251,63 dont un bénéfice net de MAD 16.841.833.325,65.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OCP S.A au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP S.A

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles	
<p>Au 31 décembre 2022, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 71.712.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des dépréciations éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés.</p> <p>Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies dans le paragraphe I.A.3 de l'état A.1.</p> <p>OCP S.A. procède à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur desdites immobilisations.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes de la société, et de la poursuite par la société de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ; - du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans : <ul style="list-style-type: none"> o La définition des durées d'amortissement retenues par composants ; o La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés le cas échéant, pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'amortissement des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2022 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. La société n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP 5.A

Provision pour avantages au personnel	
<p>La société dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.</p> <p>Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels la société est engagée sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi.</p> <p>La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.010 au 31 décembre 2022.</p> <p>Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel.</p> <p>L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité, etc.</p> <p>Il est à noter que la société a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024.</p> <p>La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par la société.</p> <p>Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ; - apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ; - examiner les calculs préparés par la société, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ; - analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024, au regard de l'évolution des textes réglementaires ; - examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par la société des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP S.A

Evaluation des titres de participations	
<p>Les titres de participation figurant au bilan de la société au 31 décembre 2022 s'élèvent à un montant net de MMAD 22.664.</p> <p>Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Ces titres sont dépréciés lorsque la valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine est inférieure à celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.</p> <p>Comme indiqué dans le paragraphe A.5 de l'état A.1, la valeur d'inventaire est déterminée par la Direction en fonction du cours moyen du dernier mois s'il s'agit de titres cotés, de la valeur probable de négociation, de la valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.</p> <p>Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif des titres de participation dans les comptes, de l'importance du jugement dans l'estimation de leurs valeurs d'inventaire, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres. <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenir les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction ; - Examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ; - Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ; - Tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'inventaire retenues par la société ; - Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP S.A

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX OCP S.A

Vérifications et informations spécifiques

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société OCP S.A a procédé au cours de l'exercice 2022 à :

- la création de la société OCP NUTRICROPS S.A. d'un capital social de MMAD 13.805, par apports en nature du même montant.
- la création de la société OCP Green Water S.A. d'un capital social de MMAD 1.000 libéré à hauteur de MMAD 250.
- la création de la société OCP Green Energy S.A. d'un capital social de MMAD 375 libéré à hauteur de MMAD 94.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
CASABLANCA -
Tel: (0522) 2 96 79 00 - Fax: (212-2) 2 39 02 28

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUDA-KORACHI
Bâtiment "C", Tour 2, La Marina
Casablanca
Tel: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée



2 4, rue Al Abtal Hay Erraha 20 200 Casablanca Maroc
www.ocpgroup.ma

